

**CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE ENTRE
LA VILLE DE GRAVELINES ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
CONVENTION DE PARTICIPATION - PREVOYANCE**

Madame Christelle DENEUVILLE, expose au Conseil Municipal qu'il convient de lancer un marché dans le cadre de la convention de participation pour la mise en œuvre d'une couverture complémentaire de prévoyance aux profits des agents de la Collectivité.

Le Centre Communal d'Action Sociale (dont la Résidence Autonomie « le Béguinage ») a également à passer un marché pour le même type de prestations.

Ces prestations doivent faire l'objet d'une procédure de marché public.

Il est proposé de conclure avec le Centre Communal d'Action Sociale un groupement de commandes en vue de la passation et l'exécution du marché public.

Le coordonnateur chargé de la passation et de la signature du marché serait la Ville de Gravelines et la Commission compétente pour le groupement serait celle de la Ville de Gravelines. Les modalités de fonctionnement du groupement seront définies par la convention constitutive de groupement de commandes.

La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

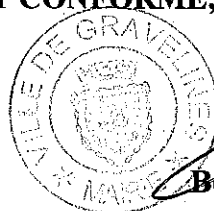
- Ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition ;
- Autorise le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer la convention à intervenir et toutes pièces utiles à l'exécution des présentes ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 11 AVRIL 2024
POUR EXTRAIT CONFORME,**

La Secrétaire de Séance,


Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,




Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 15 AVR. 2024

Mis en ligne sur le site de la Ville le 15 AVR. 2024

Conseil Municipal convoqué le : 05 Avril 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU JEUDI 11 AVRIL 2024 – 18h00

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Raoul DEFRUIT, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Lise BLANCKAERT, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN à partir de 18h50, Madame Annabelle SALA, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur DEVOS,
Madame Karine VANDERSTRAETEN, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur DEFRUIT, jusqu'à 18h50,
Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.